Sup'Air Reflex ADH+

BARRIÈRE RADIANTE DE SOUS-TOITURE HAUTEMENT PERMÉABLE À LA VAPEUR D'EAU POUR L'AMÉLIORATION DU CONFORT D'ÉTÉ

- Écran R2, entraxe maxi 60 cm
- Protège l'isolant thermique des entrées d'air parasites et optimise ses performances
- Crée une enveloppe extérieure étanche sans risque de condensation
- Forte réflectivité : amélioration du confort d'été dans les combles sous-jacents

DOMAINE D'EMPLOI

- Travaux neufs ou rénovation.
- Couvertures en petits éléments.
- Pose tendue sur chevrons ou fermettes jusqu'à 60 cm d'entraxe.
- Pose sur support continu ventilé en bois (voliges, panneaux, etc.).
- Pose directe sur isolant.
- Climat de plaine (altitude ≤ à 900 m).
- Locaux à faible ou moyenne hygrométrie.

MISE EN ŒUVRE

- Fixer la barrière radiante sur la charpente, en la déroulant parallèlement à l'égout, soit par des pointes soit par des agrafes en respectant les recouvrements horizontaux de 10 cm (pente ≥ 30 %) ou de 20 cm (pente ≤ 30 %).
- Fermer les lignes de faîtage et arêtier par l'écran, avec un recouvrement de 20 cm.
- Contre-lattage avec des liteaux (épaisseur conseillée 38 mm).

CARACTÉRISTIQUES

- Entraxe maxi entre support : 60 cm.
- Classement EST :
  - Résistance au passage de l'eau E : E1 ;
  - Perméance à la vapeur d'eau S : Sd1 ;
  - Résistance mécanique de l'écran T : TR2 ;
  - Émissivité (ε) : 26 % ;
  - Réflectivité : 74 %.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Sup'Air Reflex peut être utilisé en pare-pluie réfléchissant, dans le cadre des constructions à ossature bois (DTU 31.2 et 41.2).
- L'utilisation du Sup'Air Reflex ne dispense pas le poseur de mettre en place des dispositifs de protection, selon les règles de prévention des accidents, lors de travaux en élévation.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Certification CSTB n° 13-101.
- DTU 40.29 (NF P 31-208).
- Cahier du CSTB 3560 Isolation thermique des combles, de juin 2009.

Désignation produit	Dimensions des rouleaux	Poids	Conditionnement divisible	Consommation
Sup'Air Reflex ADH+	50 m x 1,50 m	13 kg	Palette de 20 rouleaux	1,10 à 1,20 m²/m² selon la pente